

LENTURE du CEERE

Janvier & Février 2025
Numéro 184

SOMMAIRE

1. Éditorial : *Évaluer un article scientifique : enjeux éthiques et justice épistémique*
2. Agenda des mois de Janvier & Février 2025
3. Vient de paraître

1. EDITORIAL

Évaluer un article scientifique : enjeux éthiques et justice épistémique

Les revues scientifiques sont de plus en plus encouragées à adopter des chartes éthiques qui définissent et consolident les « bonnes pratiques » dans le processus éditorial. Ces préconisations s'apparentent toutefois plus à des règles déontologiques et de nombreuses tensions éthiques, souvent informulées, accompagnent le travail d'édition en sciences humaines et sociales.

Il en est ainsi de l'évaluation, de ses modalités et des critères adoptés pour jauger un article. Si l'expertise en double aveugle par les pairs est censée assurer la rigueur et l'impartialité nécessaires à l'appréciation des articles, elle soulève néanmoins d'autres difficultés. Côté experts, l'anonymat est susceptible de libérer une parole virulente plus que la critique constructive. Côté auteur, l'absence d'un jugement situé ou d'un échange direct avec l'expert.e peut susciter une plus grande difficulté à faire siennes les demandes de modification. Dans un régime de savoir scientifique fondé sur la course aux financements, la concurrence et la quête de visibilité, la circulation de textes sans maternité ou paternité explicites ne fragilise-t-elle pas les auteurs face à au risque d'appropriation, pas forcément intentionnelle ou malveillante, de leurs idées ou résultats ? Il s'agit là d'un de ces « paradoxes d'une bonne régulation des pratiques dans des univers de plus en plus soumis à des logiques de prédation, tout en maintenant des valeurs de partage, de collaboration et de circulation des savoirs et des recherches » (Bessy et Chateauraynaud 2015 : 191).

Un autre questionnement éthique relève de la forme attendue des articles. Dans un marché de l'édition qui, pour les SHS, est concentré à plus de 60% entre les mains de cinq grands éditeurs anglophones, l'internationalisation (indispensable) de la recherche signifie l'adoption de la langue anglaise et d'un modèle d'écriture, celui de l'essai anglosaxon, qui ne sont pas universels. Est-il possible de concevoir une écriture scientifique qui passe les frontières, mais qui garde en elle l'empreinte des modèles de raisonnement, des styles de description et d'argumentation propres à une langue et à une culture donnée ? Cette diversité est centrale dans des disciplines où tout est question de nuances, de petites différences, des « intraduisibles » de la langue et de la pensée (Cassin 2004). Une autre asymétrie touche la construction des bibliographies et le système des citations. Les traditions intellectuelles, les auteurs de référence, les conventions diffèrent d'un pays à l'autre et d'une époque à l'autre (on peinerait à trouver chez Lévi-Strauss ou Balandier ces états de l'art incontournables dans la production scientifique



contemporaine). Les articles sont aussi marqués par la profonde inégalité d'accès aux ressources scientifiques entre pays et entre institutions, notamment en raison du coût des abonnements aux grands groupes éditoriaux. L'évaluation devrait prendre en compte cette diversité de conditions de production et valorisation des savoirs, mais les revues sont-elles suffisamment équipées (ex. en ressources pour la traduction) pour faire face à ces différentes demandes ? Ainsi, « des publications originales de haut calibre passent sous le tapis à cause de ce phénomène d'injustice épistémique et linguistique » (Saillant et Kilani 2022 : 160).

Enfin, la généralisation du modèle IMRAD1 et de procédures standardisées et hégémoniques de rédaction côtoie aujourd'hui une multiplication des formes d'écriture scientifique, comme le montre le numéro 68 de la Revue des sciences sociales (en ligne : <https://journals.openedition.org/revss/8374>). La rédaction d'une revue peut ainsi réceptionner des textes au format académique et d'autres qui convoquent le récit, la poésie, l'image, l'expérience sensible pour raconter, dans toutes ses nuances, la complexité des existences sociales. Les démarches d'évaluation ne sont pas toujours adaptées à prendre en compte cette diversité et des articles trop « originaux », au format inédit, aux accents singuliers et subjectifs sont plus facilement refusés par rapport à d'autres bien confectionnés mais peut-être moins novateurs.

Les revues sont ainsi prises entre la mission de valider des connaissances, d'éviter la publication hâtive de résultats peu stabilisés (effet de l'injonction au publish or perish) et de garantir la scientificité d'un texte, et celle de laisser surgir des regards décentrés, des démarches inédites, des voix singulières, parfois en dissonance et pourtant indispensables au renouveau des savoirs. Tenir ensemble ces deux mandats n'est pas une sinécure, car les revues sont à leur tour soumises à des démarches d'évaluation dans une chaîne sans fin d'évaluateurs et évalués, chacun étant à tour de rôle dans l'une ou l'autre position. Endosser ce double rôle ne nous semble pas suffire toutefois à garantir une réflexion sur ce que La Mendola (2022 : 180) appelle une « voie écosophique respectueuse de la diversité des interprétations ».

Nicoletta Diasio

Directrice scientifique de la Revue des sciences sociales

<https://journals.openedition.org/revss/>

*Faculté des sciences sociales, Université de Strasbourg, UMR 7069 LinCS
(Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles).*

¹ IMRAD est l'acronyme de l'anglais "Introduction, Materials and Methods, Results and Discussion".



Références citées

Bessy Ch., Chateauraynaud F., « Alertes et chuchotements. Le plagiat universitaire entre disputes informelles, scandales publics et politiques managériales », Questions de communication, 2015, 27, 189-204, <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.9800>

Cassin B., (dir.), Vocabulaire européen des philosophies : Dictionnaire des intraduisibles. Paris, Seuil, 2004.

La Mendola S., « Double mouvement. Comptes rendus académiques entre standardisations et diversifications », Revue des sciences sociales 2022, 68, 172-185, <https://doi.org/10.4000/revss.8834>

Saillant F., Kilani M., « Anthrophen. Le chemin complexe du savoir au temps du néolibéralisme et des oligarques », Revue des sciences sociales, 2022, 68, 158-171, <https://doi.org/10.4000/revss.9418>

2.AGENDA

Lundi 13 janvier, [puis Lundi 27 janvier, Lundi 24 février, Lundi 10 mars 2025], de **16h15 à 18h15**

Séminaire de recherche de Jean-Christophe Weber : « **Clinique de l'autorité... (dans la clinique)** »

Lieu : Bâtiment anatomie (campus médecine) salle 21 [sauf 27 janvier et 24 février : salle 23]
On s'inscrit en adressant un courriel à jean-christophe.weber@chru-strasbourg.fr

Judi 27 & vendredi 28 Février 2025

Journées d'études « **Beaumarchais, penseur des Lumières, en sa correspondance** » (Linda Gil et Emmanuelle Sempère, ANR @rchibeau)

Organisation : Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières (IRCL, UMR 5186 du CNRS, Université Paul-Valéry Montpellier et Ministère de la Culture) en partenariat avec l'ITI Lethica (unistra)

Lieu : Université de Strasbourg, Lethica, Amphithéâtre Beretz



3. Vient de paraître

Aux Presses Universitaires de Limoges

Une justice au service de la reconstruction du vivre ensemble

Les enjeux des juridictions Gacaca au Rwanda après le génocide contre les Tutsi

Gaudiose Vallière Luhaha

Le génocide perpétré au Rwanda contre les Tutsi en 1994 est une tragédie connue de tous. Mais qui sait ce qui a été mis en place pour reconstruire la société rwandaise ? Les défis étaient alors immenses : rendre la justice lorsque tant de citoyens ont du sang sur les mains ; permettre aux rescapés et aux génocidaires de se côtoyer à nouveau, sinon de « vivre ensemble » ; convertir les réflexes vindicatifs ; prévenir de nouveaux massacres interethniques.

Une juridiction a alors été mise en place, inspirée des procédures traditionnelles de résolution de conflits : les Juridictions Gacaca. Durant dix ans, elles ont permis de confronter criminels et victimes, de conduire les premiers à reconnaître leurs actes et parfois à demander pardon, et les secondes à se sentir entendues et reconnues, et parfois, à accorder leur pardon.

Pour la première fois, une analyse rigoureuse, détaillée et impartiale, selon une méthodologie universitaire irréprochable, est ici offerte au lecteur. Un bilan complet de cette aventure judiciaire hors-normes est dressé : avancées, limites, promesses des Gacaca, sont présentées sans fard.

Sur fond de recherche académique, une véritable leçon d'humanité.

Frédéric Rognon, professeur de philosophie, Faculté de théologie protestante, Université de Strasbourg.

Collection *Droit & Justice*

UNE JUSTICE AU SERVICE DE LA RECONSTRUCTION DU VIVRE ENSEMBLE

*Les enjeux des juridictions Gacaca
au Rwanda après le génocide
contre les Tutsi*

Gaudiose Vallière Luhaha

Droit & Justice

